

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 29 août 2022

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 25/08/2022

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY*

Présents : 9

**Présents :** Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 11

Pour: 11

**Représentés:** Guy ALBRAND par Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY par Emmanuel GHIOTTI

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Romain NOEL

**Objet: Budget commune : annulation créance douteuse. - DE\_2022\_046**

Le Maire rappelle au conseil municipal que les années passées une provision pour créances douteuses d'un montant de 124,83 € a été constituée, hors à ce jour aucune créance douteuse n'existe dans le budget général, il propose donc d'annuler cette dernière en émettant un titre de recette à l'article 7817 d'un montant de 124,83 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'annuler la provision pour créances douteuses d'un montant de 124,83 €.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/09/2022
004-210402343-20220829-DE_2022_046-DE